



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC VENISSIEUX, 12 RUE PAUL BERT 69200 VENISSIEUX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M. ADJEDJ Amine, représentant de la société AA UNLIMITED S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 58 BOULEVARD JEAN VINGT TROIS 69008 LYON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M. ADJEDJ Amine	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 26 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Hugo DEHORTER
Chargé d'Affaires Professionnels

